

La pression des grands mammifères ongulés sur la forêt est-elle excessive?

Les grands ongulés -cerfs, chevreuils, sangliers- vivent pour une large part en forêt, où ils trouvent nourriture, couvert et tranquillité pour leur cycle biologique et leur reproduction. Depuis une trentaine d'années, l'extension et la prolifération des populations sont spectaculaires. Comment les expliquer ? Quels effets ont-elles sur les peuplements forestiers ? Quelles mesures doivent être mises en œuvre pour restaurer l'équilibre forêt-gibier ?

Pourquoi les populations de grands ongulés ont-elles augmenté ?

En quarante ans, les populations de cerfs, de sangliers et de chevreuils ont été multipliées par quatre, six, voire huit selon les départements. Le cerf, autrefois cantonné dans les grands massifs forestiers, est présent dans presque tous les départements. Les populations peuvent être estimées à 150 000 individus; 50 000 animaux par an sont prélevés par la chasse, pour 10 000 il y a 20 ans. Le chevreuil, absent de nombreux départements dans les années soixante, occupe dorénavant tous les types de milieux. Ses effectifs dépassent probablement 1 500 000 individus ; 500 000 sont prélevés, pour 50 000 il y a 40 ans. Le sanglier, autrefois erratique et migrateur, est présent et sédentaire dans tous les départements. Les effectifs de population fluctuent selon les conditions climatiques et les possibilités de nourriture en forêt. Les prélèvements atteignent 500 000 individus par an, pour des populations comprises entre 1.5 et 2 millions d'individus.

L'augmentation spectaculaire des populations de grands animaux s'explique par les évolutions des milieux : i) l'extension des surfaces forestières (plus de 3.8 millions d'hectares en 60 ans) et la fermeture des grands massifs à la circulation automobile ont permis l'augmentation des zones de tranquillité et de nourriture pour les cervidés ; ii) le renouvellement plus rapide des vieux peuplements forestiers, a offert davantage de recrues pour les ongulés ; le développement de la culture du maïs et des cultures spécialisées a largement profité au développement du sanglier.

Mais ce sont les mesures de gestion mises en œuvre par les chasseurs qui ont aussi beaucoup contribué à ces augmentations: la mise en place du plan de chasse pour le cerf en 1963, étendu au chevreuil, a conduit à limiter les prélèvements, à sauvegarder les classes d'âge d'animaux participant au succès reproducteur; l'obligation du tir à balles, au détriment de la chevrotine, s'est traduite par une moindre efficacité du tir et la diminution des animaux blessés ; l'agrainage en forêt est devenu systématique : toute l'année dans certaines forêts, générant des concentrations d'animaux et un succès reproducteur meilleur ; des lâchers d'animaux sauvages capturés dans des réserves nationales entre 1955 et 1985 (4 800 cerfs et biches, 6 200 chevreuils, 2 600 sangliers) ; l'extension des réserves de chasse qui atteignent 2 500 000 ha et constituent des zones de refuge pour la grande faune.

Quels sont les effets de la prolifération des grands animaux sur les peuplements forestiers?

Les cerfs, essentiellement herbivores, ont cependant une appétence particulière pour les bourgeons et les pousses terminales des semis et des plants à leur portée et peuvent s'en nourrir lorsque les recrues herbacées et ligneux font défaut. Ils concourent ainsi au port buissonnant des jeunes sujets, incapables de développer une tige maîtresse. Mais ce sont les écorçages sur les gaulis et perchis (par frottement des ramures des bois de cerfs, avant leur chute et leur refait), qui sont les plus redoutés par les forestiers, car ils constituent des blessures qui peuvent aller jusqu'à la mort des arbres.

Les **chevreuils** se nourrissent principalement de recrues ligneux et donc de semis et de plants qu'ils peuvent abroustir de manière spectaculaire ou écorcer, occasionnant des dégâts irrémédiables (fig.1). Les dégâts des cerfs et des chevreuils sur les régénérations naturelles à forte densité de semis sont souvent moins importants que sur des plantations à faible densité, qui peuvent être anéanties pour les espèces les plus appétentes (douglas, merisier), en l'absence de protection. Les **sangliers**, à la recherche de vers, de larves d'insectes, voire de petits rongeurs fouissent le sol avec leur hure et retournent semis et plantations, voire chemins et accotements de routes et peuvent consommer de grandes quantités de graines, contrariant les régénérations. Par ailleurs pour se débarrasser de leurs parasites ils se frottent sur la partie basse des jeunes arbres et peuvent les écorcer ce qui constitue des blessures graves. Même dans le contexte d'une sylviculture «proche de la nature» fondée sur des peuplements irréguliers et mélangés, les impacts sont importants.



Figure 1. Plant de pin sylvestre écorcé (en haut) et Houx à port en boule par abroustissement (en bas) (Ph. : G. Tendron)

Ces différents types de dégâts sont supportables par le forestier s'ils restent modérés en surface ou en importance. **Ils deviennent inacceptables lorsqu'ils remettent en cause la viabilité d'une régénération ou d'une plantation**, altèrent durablement la croissance des sujets ou leur qualité, ou condamnent la **rentabilité financière de la gestion forestière** lorsque des protections très coûteuses (clôtures, manchons individuels) sont indispensables pour assurer le succès des régénérations et des plantations.

Surdensité des grands ongulés : des effets collatéraux importants

Des densités trop élevées incitent les animaux à quitter la forêt pour trouver dans les cultures agricoles une nourriture abondante et particulièrement appréciée, notamment dans les céréales en période d'épiaison et dans le maïs en grain. Le sanglier est à l'origine de 80 % des dégâts aux cultures agricoles (dont l'indemnisation par les chasseurs est de l'ordre de 40 à 50 millions d'euros par an), le chevreuil de près de 15 % des dégâts. Par ailleurs, ils sont à l'origine de collisions avec les automobiles, de l'ordre de 100 000 par an, dont le coût peut-être estimé à 40 millions d'euros par an. Autour de l'année 2010, les collisions avec le gibier ont provoqué annuellement 170 blessés corporels, dont 12 morts et 115 hospitalisations. Ces grands ongulés peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'homme, et notamment la maladie de Lyme (voir la fiche 4.09) qui pose de sérieux problème de santé publique, et à la faune domestique (tuberculose, brucellose). Enfin, une densité trop élevée peut conduire à un appauvrissement de diversité floristique par des prélèvements privilégiés de certaines espèces, susceptibles de se raréfier.

Tout ceci justifie de réduire les populations de grands ongulés dans certains massifs forestiers afin que leurs effectifs garantissent un équilibre avec la forêt.

Quelles mesures mettre en œuvre pour rétablir l'équilibre forêt-gibier?

L'équilibre vise à faire coexister une faune abondante (car la chasse constitue de l'ordre du tiers des recettes annuelles des forêts giboyeuses), variée et en bonne santé et des peuplements forestiers (et des cultures riveraines) dont l'avenir et la pérennité ne soient pas compromis. Son maintien ou son rétablissement passe par des mesures de gestion qui concernent, les forestiers et les chasseurs et dans une certaine mesure les agriculteurs.

La régulation des populations par la chasse demeure l'outil le plus directement efficace. Pour ce qui est des cerfs et des chevreuils, le plan de chasse, arrêté annuellement par le préfet, fixe les prélèvements à réaliser. Conçu initialement pour les limiter, à une époque où les populations étaient faibles, il continue bien souvent à être considéré comme un maximum et sa réalisation est rarement effective, alors même que bien souvent les effectifs de population sont sous-estimés, en l'absence de méthodes simples et sûres d'évaluation.

Il apparaît dès lors indispensable de fixer des minima de prélèvement à réaliser et de sanctionner la non réalisation, ce que la réglementation permet. Par ailleurs, la gestion qualitative des populations, visant à laisser vieillir les populations de cervidés afin de prélever de beaux trophées, a conduit à tirer de préférence des jeunes et à préserver les classes d'âge élevées, souvent plus prolifiques, et a abouti à des déséquilibres de sex-ratio avec un excédent de femelles, participant activement à la reproduction. **Des prélèvements mieux répartis entre toutes les classes d'âge sont dès lors préférables.**

Pour ce qui est du sanglier, l'éthique de la chasse a conduit à s'interdire de tirer les laies meneuses et les laies suitées. Mais cette pratique a souvent été étendue à la préservation des laies de plus de 50 kg, les plus prolifiques, ayant des portées de 6 à 10 marcassins chaque année. L'explosion des populations en est résulté dans bien des cas. Le niveau insoutenable des dégâts pour les agriculteurs comme pour les chasseurs, obligés de les indemniser, et l'augmentation considérable des accidents par collision avec les automobiles, a conduit le gouvernement à mettre en place **un plan national de maîtrise des sangliers** décliné au niveau local, massif par massif, sous l'autorité des préfets.

Quel rôle pour les grands prédateurs dans la régulation des populations d'ongulés ?

Le retour des grands prédateurs, naturel pour le loup, assisté pour le lynx et l'ours, permettait d'espérer une régulation des populations des ongulés sauvages, grâce à leurs prélèvements. Il semble cependant que ceux-ci se portent préférentiellement sur la faune domestique (moutons particulièrement), vulnérable en raison de sa concentration et du manque d'instinct de fuite face aux prédateurs, parade habituelle de la faune sauvage. La régulation par les grands prédateurs ne serait efficace que si leurs effectifs s'accroissaient très sensiblement.



Figures 2. et 3. Compagnie de sangliers et harde de biches et jeunes (Ph. : M. Hodeau)

L'équilibre entre la faune sauvage et la forêt passe aussi par des mesures d'amélioration des habitats, à mettre en œuvre par les forestiers.

Concernant les cervidés, **il faut adapter les pratiques sylvicoles afin d'augmenter la capacité alimentaire et la valeur refuge des peuplements forestiers** : conserver des boisements de structure, de composition et d'âges divers ; disposer à l'échelle du massif de surfaces suffisantes de peuplements ouverts (coupes en régénération et en éclaircie) favorisant l'apparition d'herbacées et de recrues ligneux appréciés par les cervidés ; privilégier la régénération naturelle moins sensible à la dent des cervidés que

les semis ou plantations ; limiter les clôtures de protection à une courte période (7 à 8 ans) allant de semis aux fourrés suffisamment hauts pour que les pousses terminales ne soient plus accessibles aux cervidés; respecter les rejets ligneux appréciés des cervidés en pratiquant des dépressages, en maintenant en l'état les vides de régénération inférieurs à 1 hectare, en pratiquant des éclaircies régulières, en recépant des taillis; entretenir régulièrement les structures linéaires : accotements de routes, sommières, lignes électriques; préserver la tranquillité des animaux en limitant strictement les zones ouvertes à la circulation et en évitant l'accueil du public au cœur des massifs.



Figure 4. Régénération naturelle de chêne et végétation d'accompagnement

(Ph. : G. Tendron)

Concernant le sanglier, les mesures de gestion reposent sur des cultures de dissuasion et des apports de nourriture, bien répartis à l'intérieur du massif forestier (maïs, colza). L'agrainage doit être limité aux périodes de vulnérabilité des cultures agricoles. Par ailleurs, les réserves de chasse, **zones refuges** non chassées, donc de grande quiétude, sont facilement trouvées et adoptées par le sanglier et notamment les femelles reproductrices et constituent des réservoirs de population: **des battues de décantonnement des populations qui s'y réfugient, sont dès lors indispensables.**



Figure 5. Cellule familiale de chevreuils
(Ph. : M. Hodeau)

Ce qu'il faut retenir

- L'évolution favorable des milieux forestiers et des mesures de gestion adoptées pour augmenter les populations des grands ongulés à l'époque où elles étaient très faibles, ont conduit à une augmentation spectaculaire de leurs effectifs et à une extension des populations dans la plupart des départements.
- Les dégâts occasionnés aux régénérations naturelles, mais surtout aux plantations, par des densités excessives d'animaux remettent en cause la pérennité des jeunes peuplements et la viabilité financière de la gestion forestière.
- Des prélèvements adaptés par la chasse, des mesures d'amélioration de la capacité nourricière des territoires et des mesures de gestion sylvo-cynégétique peuvent permettre de conserver ou de rétablir un équilibre entre les populations de grands ongulés et la forêt.